

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS

Nous sommes heureux d'apprendre que l'organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon (OBV RPNS) a entamé ses travaux pour stabiliser des barrages de castors qui risquent de causer des dégâts. Cinq sites sont touchés à Duhamel dont deux au lac Gagnon. Des drains et des cages de Morency ont été installés à ces endroits pour baisser le niveau de l'eau en permanence. Un des sites, déjà identifié par l'APLG, est situé en bordure du ch. du lac Gagnon Est, au nord du ch. du Soleil. L'autre site qui a nécessité une intervention à deux petits lacs est situé entre le lac Gagnon et le lac du Diable. On protégera ainsi le ch. du lac Gagnon Ouest d'inondations causées par le bris de ces barrages.

Les aménagistes de l'OBV ont effectué gratuitement cette année 41 schémas d'aménagement à Duhamel, dont 30 au lac Gagnon, 7 au lac Doré, 3 au lac Simon, et 1 au petit lac Preston. Les participants devraient recevoir leur schéma d'ici un mois.

CARREFOUR

La municipalité a approuvé, le 2 septembre, l'élaboration d'un projet de carrefour d'information. Il s'agirait de construire un édifice d'environ 30 pi. x 50 pi. adjacent à la bibliothèque. On y trouverait de l'information sur l'histoire de Duhamel, sa faune et les services qui y sont offerts. On estime le coût du projet à 200 000\$, dont 20 pour cent serait financé par la municipalité. Le CLD Papineau fournira l'expertise technique pour développer le projet. Il faudra voir si la pertinence de ce projet justifiera les sommes nécessaires à sa construction et les coûts pour opérer et entretenir ce centre. Ces dépenses récurrentes seront probablement à la charge des contribuables de Duhamel.

ÉLECTION PARTIELLE

Suite à la démission de monsieur Patrick Douglas, conseiller au siège no. 1, un scrutin sera tenu le 6 novembre. Le vote par anticipation aura lieu le 30 octobre 2011, de midi à 20 h à la mairie de Duhamel.

Les candidats à cette élection pour le poste de conseiller sont, par ordre alphabétique:

Doris Larose

Léonce Lessard

Michel Longtin

Monsieur Léonce Lessard a démissionné de son poste de membre du conseil d'administration de l'APLG pour se présenter à cette élection.

L'APLG n'a pas jugé nécessaire d'exprimer une préférence pour un candidat à cette élection partielle. Tout en demeurant neutre, nous offrons à chaque candidat une page sur notre site web pour leur permettre de mieux se faire connaître, ce qui devrait aider nos membres à faire leur choix. L'information est disponible sur notre site depuis le 13 octobre, deux semaines avant le vote par anticipation.

Consultez la [liste électorale](#) aux bureaux de la municipalité ou sur les sites web de la municipalité et de l'APLG pour vérifier si votre nom y est inscrit. Ceux qui ne sont pas inscrits sur cette liste ne peuvent voter.

Vote par correspondance:

Les personnes inscrites sur la liste électorale qui ne sont pas des résidents permanents peuvent voter par correspondance. Les personnes qui ont déjà fait une demande en ce sens sont identifiées par un « x » sur la liste électorale et devraient recevoir un bulletin de vote par la poste au courant de la semaine du 24 octobre.

NOUVELLES EN BREF

- À la fin septembre, la municipalité a aménagé la descente de bateau au quai public de façon à en faciliter l'usage. Un nouveau quai sera installé au printemps. La municipalité n'a pas réussi à obtenir une subvention pour ce projet qui est donc entièrement à sa charge.
- Les travaux de réfection sur le chemin du lac Gagnon Ouest devraient être terminés au courant des prochaines semaines, sauf pour la section de 1 km qui doit être pavée au bout du pavage actuel. En fait, il ne s'agit pas d'un pavage traditionnel mais doit être posé à chaud. On applique d'abord un liant d'imprégnation, puis deux couches de pierres concassées mélangées à une émulsion de bitume. Le résultat est un pavage un peu plus rugueux. Ces travaux sont remis au printemps prochain. Le coût de ce contrat est 73 000 \$.
- Un nouveau sentier pédestre a été inauguré le 10 septembre. Il s'agit de la route des Zingues, un tracé qui fait partie du sentier national, entre le lac Gagnon et le lac Preston.
- Le nouveau sentier régional de VTT qui traverse la Réserve Papineau-Labelle à partir de Val-des-Bois devrait être relié au chemin du lac Lafontaine Nord avant cet hiver.

Lors de notre dernière assemblée annuelle, en juillet, Jay Tardif a été élu trésorier, remplaçant Derquise Houle dont nous saluons le travail assidu au cours des trois dernières années. À la même occasion Léonce Lessard a fait un retour au CA, quoiqu'il ait quitté ce poste récemment pour se présenter à l'élection partielle du 6 novembre.

LE REMOUS
du
LAC GAGNON

Octobre
2011



APLG

Association des propriétaires
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca

Conseil d'administration 2011-2012

André Brossard, président
Marc Dufour, vice-président
Florence Riverain, secrétaire
Jay Tardif, trésorier
Bernard Bélanger

Bénévoles:

Gérard Bodard
Jean-Pierre Jarry
Léonce Lessard
Anne Wells

contact: info@aplq.ca

Membership

Nous remercions toutes les personnes qui manifestent leur appui à l'association, d'abord en acquittant leur cotisation annuelle de 15 \$, en participant à l'assemblée annuelle et aux différentes activités de l'association, ou simplement en communiquant avec nous pour faire valoir leur point de vue.

Quoique nous jouissons toujours de l'appui de la grande majorité des propriétaires au lac Gagnon, notre membership se maintenant autour de 350 membres, nous devons redoubler d'effort pour rejoindre les nouveaux propriétaires. En effet, la liste des propriétaires qui était relativement stable a été passablement modifiée au cours des dernières années suite à des ventes et la construction de nouvelles propriétés. Nous contacterons ces nouveaux propriétaires, de plus en plus nombreux, au courant de l'année prochaine.

INSECTES PIQUEURS

La municipalité a accepté de reconsidérer la possibilité d'instaurer un programme de contrôle des insectes piqueurs par l'utilisation d'un insecticide biologique, le Bti. Un tel programme nécessiterait des dépenses annuelles d'environ 200 000 \$.

La municipalité voudrait que le programme desserve au moins 90 pour cent de la population. Le coût serait financé par une taxe spéciale fixe qui serait ajoutée au compte de taxe de chaque contribuable du territoire couvert par le programme. On ne prévoit pas inclure le secteur des lacs Chevreuil, Iroquois et Lafontaine à cause de la faible densité de population. La municipalité s'est fixée un plafond de 150 \$ par année pour cette taxe spéciale. L'arrosage de Bti nécessiterait l'approbation des municipalités voisines ainsi que des ministères de l'Environnement et des Richesses naturelles puisqu'il faudrait arroser jusqu'à 6 km à l'extérieur des zones desservies.

Les démarches entreprises en ce sens par la municipalité n'ont pas donné fruit. Aucune autorisation n'a encore été accordée. Si ces autorisations sont obtenues, la municipalité soumettrait une proposition aux contribuables affectés sous forme d'un sondage par la poste. La majorité simple déciderait si la municipalité irait de l'avant avec le programme de contrôle des insectes piqueurs. Il semble que la compagnie exigerait un contrat de 5 ans qui pourrait être annulé à chaque année, mais on ne sait pas à quelles conditions.

En l'absence d'autorisations des autres municipalités et du gouvernement il semble peu probable que la municipalité puisse présenter une proposition concrète aux contribuables à court terme. Si jamais on nous présente une proposition, il faudra alors bien considérer l'aspect économique et environnemental d'une telle proposition.

ANALYSE DE L'EAU

L'APLG se fait un devoir de surveiller régulièrement la qualité de notre eau au lac. Au début de la saison, nous offrons à nos membres de faire analyser leur eau de consommation. Ce programme fonctionne depuis 2008. Les résultats obtenus cette année sont excellents. Tous les propriétaires participants bénéficient d'une eau bien propre à la consommation, même pour ceux qui s'alimentent directement du lac. De plus l'analyse de l'eau disponible au pavillon à l'arrière de la Mairie dénote une eau d'excellente qualité. La seule ombre au tableau est la source au nord-est du lac où à deux reprises les résultats d'analyse dénotent que cette eau n'est pas potable.

Tout au long de l'été nous avons effectué des lectures de la transparence de l'eau et pris des échantillons d'eau dans le cadre du réseau de surveillance volontaire des lacs. En juillet nous avons ajouté quelques analyses du phosphore dans des endroits peu profonds. Les résultats sont encourageants. Nous nous maintenons parmi les lacs qui ont les meilleurs résultats à l'échelle provinciale, quelle que soit la variable. Nos lectures de transparence de l'eau cet été se maintiennent à près de 7 mètres de profondeur, un résultat plus que respectable.

Depuis plusieurs années nous effectuons des analyses de la qualité de l'eau de baignade à une cinquantaine d'endroits autour du lac. En général l'eau du lac Gagnon s'avère excellente pour la baignade. Au fil des ans on obtient quelques fois des lectures moins encourageantes à certains endroits mais ce ne sont pas toujours les mêmes ce qui porte à croire qu'il peut s'agir de phénomènes naturels et passagers. Les résultats de cette année sont sur le graphique ci-joint. On remarque que deux endroits ont des taux de coliformes plus élevés.

